

15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)

## Désignation des membres de la Commission des finances de l'ENS de Lyon

*Vu le Code de l'éducation,  
Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,  
Vu le décret consolidé n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,  
Vu les éléments pour le débat d'orientation budgétaire 2020,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 29 septembre 2020, prend la délibération suivante :

### Article 1.

Les membres concernés du conseil d'administration de l'ENS de Lyon ont approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés les désignations au sein de la **Commission des finances** suivantes :

- Représentant du collège « élèves et étudiants élus » au conseil d'administration : Clément LUY.

*Détail des votes : 2 votes favorables sur un total de 2 votants.*

- Représentant du collège « personnalités qualifiées » membre du conseil d'administration : Chantal CHAMBELLAN LE LEVIER.

*Détail des votes : 4 votes favorables sur un total de 4 votants.*

Fait à Lyon, le 29 septembre 2020,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON

